

Réf: Dossier N° 048136

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NORD FUSO »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 3978, Ilot 2B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NORD FUSO »

Objet :

- le transport de personnes et de marchandises
- BTP, hôtellerie et évènementiel, transactions monétaires et services ;
- L'achat et distribution de produits agricoles ;
- Intrants pour l'agriculture, l'environnement, aliments des animaux et divers ;
- négoce, import/export, stockage de produit et de marchandise ;
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 3978, Ilot 2B

Dirigeant(s) : M COULIBALY NAKPA N'GOLO DIAKALIA

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06804 du 08/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33549/GTCA/RC/2021 du 08/11/2021

